



Bulletin de liaison des Amis de Mahé de La Bourdonnais

N°18
mai 2007

Le mot du Président

Chers amis,

Nous soufflerons dix bougies cette année !

C'est en effet en 1997 que l'Association fut fondée par Louis-René Dalais, Pierre-Loïc de Kerdaniel et Denis Piat.

Ainsi, avec ce nouveau bulletin, nous irons mouiller au port nordouest, c'est à dire le Port-Louis pour en terminer avec la route de Manneville.

Yves Boyer-Vidal nous propose un extrait de Souchu de Rennefort, ces anciens textes sont toujours piquants et émouvants.

Mais j'oubliais l'essentiel, le projet audio-visuel est bien parti, la « task force » s'est réunie plusieurs fois, sous la direction de Jean François Wantz, la plaquette de présentation est prête.

Merci à tous ceux, nombreux, qui ont répondu à notre demande de cotisation exceptionnelle.

Sans cet apport la mise en route du projet eut été impossible.

Un autre projet se dessine à Lyon, avec l'érection d'un buste de Pierre Poivre au Parc de la Tête d'Or, Denis Piat aura l'occasion de vous en reparler.

Il y a enfin des souvenirs de famille de l'Isle de France au XVIIIème de B. de Boisanger et de B. de la Bourdonnaye, projet qui lui aussi est en train de prendre forme.

J'en termine en vous apprenant qu'à Lyon, il n'y a pas d'avenue, de boulevard, de rue ni d'impasse Poivre. Il reste encore à faire ! .

Bien cordialement à tous.

J.C. REY

Historique de L'Association

Créée en 1997, l'Association est régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle a pour vocation de promouvoir la connaissance des liens historiques de la France, établis par Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais avec l'Océan Indien.

L'Association a donc pour but de contribuer à préserver le patrimoine historique de la France avec l'île Maurice, l'île de la Réunion, Madagascar, les Seychelles et les comptoirs des Indes concernés par La Bourdonnais.

L'Association a également pour objet de servir de lien entre les associations homologues et de promouvoir simultanément la francophonie.

Les premières actions ont été orientées en 1999 vers la commémoration du tricentenaire de la naissance de notre illustre marin.

Elles se poursuivent dans différents domaines :

- Initiatives dans l'**édition** : « Mémoires Historiques de La Bourdonnais » , «Mémoires d'un Botaniste et Explorateur : Pierre Poivre », Cahiers n°4 de la Compagnie des Indes (Lorient) et « Les Français dans l'océan Indien au XVIII ème siècle » La Bourdonnais et Rostaing ;
- Deux **articles** dans « Cols Bleus » : un sur La Bourdonnais et un sur La Bataille du Grand-Port ;
- **Conférences à Paris** : En 1999 sur La Bourdonnais, en 2000 sur Pierre Poivre, en 2001 « La Bataille du Grand Port », en 2002 « Les Mascareignes et la Compagnie des Indes au XVIIIème siècle » et «Les enrichissements du Musée de La Compagnie des Indes » , en 2003 « La guerre de course dans l'Océan Indien » et « La Bourdonnais et la Cie des Indes » et « Vie de La Bourdonnais » , en 2004 « L'Académie de l'île de La Réunion » et « Jean-Baptiste d'Après de Manneville et l'exploration de l'Océan Indien au 18ème siècle » , en 2005 « Les vaisseaux de la Cie des Indes », en 2006 « Suffren, l'Inde et les îles dans la guerre des Etats Unis, 1775/1783). (la plupart des résumés des conférences sont disponibles)
- **Expositions à Paris** : à la Mairie du 7ème arrondissement en 2003 « Mahé de La Bourdonnais et la Cie des Indes », participation à celle du Musée de la Poste « les explorateurs » en 2005/2006 ;
- Édition d'un bulletin et réalisation du site Internet.:
www.labourdonnais-association.org

LE POINT SUR LES ACTIVITES

◆ Informations sur les Membres de l'Association

Nous avons appris avec peine le décès de deux de nos membres Le Docteur Serge Ycard, de Saint Denis de La Réunion et M. Richard Peskett de Londres
 Nous adressons à leurs proches notre vive sympathie.

◆ Nouveaux membres

Trois nouveaux membres ont rejoint l'Association. Ce sont :

- Madame Valérie Autret,
- Mademoiselle Rosemary Souchon,
- Monsieur L. Dindar.

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

◆ Conférence :

La conférence « **Suffren, l'Inde et les îles dans la guerre des Etats-Unis, 1775 –1783** » donnée par Monsieur le professeur Philippe Haudrère, le jeudi 7 décembre au Musée de la Marine Palais de Chaillot à Paris.
 Vous en trouverez le résumé dans la suite du bulletin.

◆ Bibliographie :

Un ouvrage remarquable passé presque inaperçu :

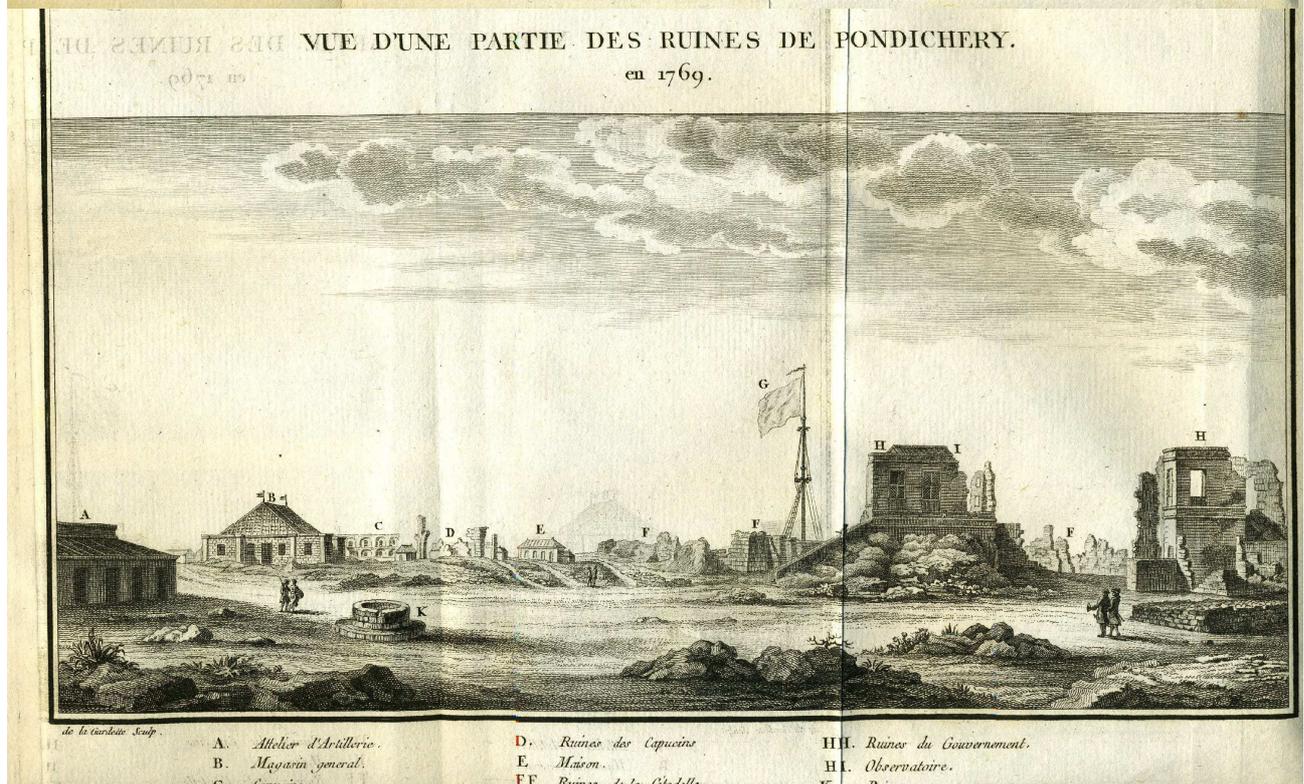
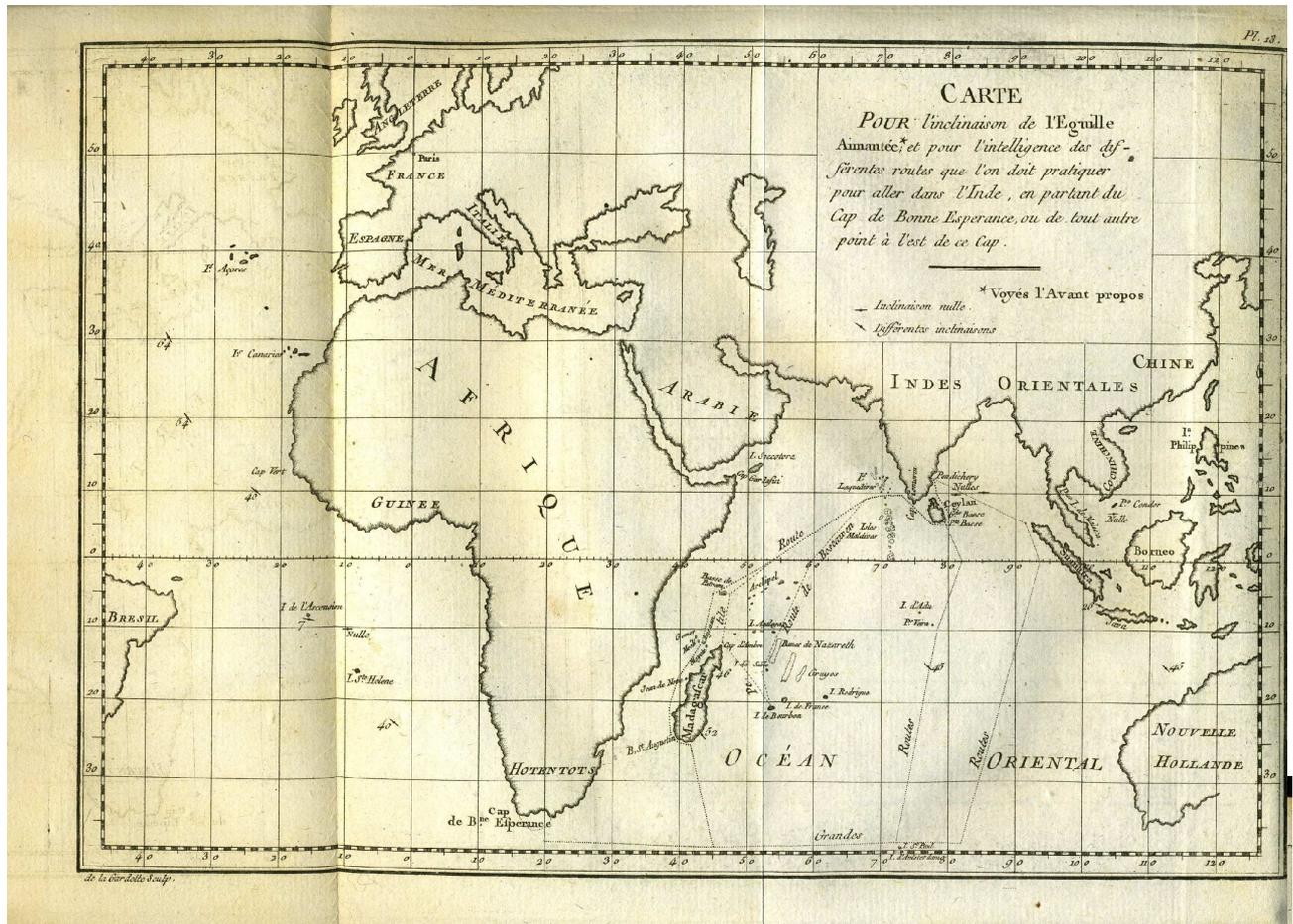
P. Godard et T. de Kerros - Un marin breton à la conquête des terres australes, Louis de Saint Allouarn.

Rennes, les Portes du large, 2002

Un volume de 364 pages, richement illustré, racontant cette aventure de la prise de possession de l'Australie en 1772 et de la découverte en 1998 des preuves déposées par Saint-Allouarn.

◆ Documents :

Les deux documents que nous vous proposons proviennent de « Le gentil voyage dans les mers de l'Inde » Paris Imp. Royale 1779



La place de l'océan Indien dans la guerre d'indépendance des États Unis (1775 – 1783)

Résumé de la conférence donnée par le Professeur Philippe Haudrère, le jeudi 7 décembre 2006 au Musée de la Marine de Paris

Situation des Français dans l'océan Indien en 1778 :

En Inde les forces françaises sont très inférieures à celles des Britanniques : aucun des cinq comptoirs n'est fortifié et il y a en tout seulement 430 hommes de troupes. Les Français sont sans argent et sans crédit auprès des princes indiens encore indépendants vis-à-vis des Anglais. Il y a cependant quelques militaires français chez les Marathes et auprès du souverain de Mysore, qui remplissent une fonction d'entraînement et d'encadrement de leurs armées. La force des Français dans l'océan Indien, ce sont les Mascareignes avec une garnison assez nombreuse et la base navale du Port-Louis, bien ravitaillée et bien équipée grâce à des travaux importants ordonnés par le gouvernement ; c'est une escale essentielle entre l'Europe et l'Inde.

La déclaration des hostilités entre Anglais et Français commence par la capture de Chandernagor le 10 juillet 1778 sur initiative du gouverneur de Calcutta. Les combats se poursuivent autour de Pondichéry ; une flotte anglaise intervient le 10 août et elle est repoussée ; elle revient dix jours plus tard avec un corps de débarquement qui entreprend le siège de la ville tandis que la flotte poursuit le blocus. Le comptoir capitule le 19 octobre. A la fin de 1778, il n'y a plus d'établissements français en Inde. Les combats se poursuivent autour des Mascareignes où les corsaires du Port-Louis parviennent à prendre plusieurs bâtiments richement chargés appartenant à la compagnie anglaise des Indes orientales.

Le gouvernement français ne demeure pas inerte. Il envisage l'envoi d'une expédition, et La Pérouse, qui avait commandé la Marine au Port-Louis de 1773 à 1775, rédige un rapport dans lequel il préconise d'engager une escadre sur la côte orientale de l'Inde. Cette escadre est préparée pendant la seconde moitié de l'année 1779, mais au début de 1780 il est décidé de changer sa destination et de l'envoyer en Amérique du Nord en raison de la tournure des événements dans cette région.

A la fin de 1780, le marquis de Castries devient secrétaire d'état de la Marine et reprend avec persévérance le projet d'expédition sur la côte de l'Inde. La situation est favorable car les Anglais ont déclaré la guerre aux Hollandais et ces derniers mettent à la disposition des Français les excellentes bases navales dont ils disposent dans l'océan Indien. Louis XVI donne son accord au projet.

Suffren reçoit le commandement de l'escadre. Celle-ci quitte Brest le 22 mars 1781 et rencontre une escadre britannique à La Praya de San Jago, une des îles de l'archipel du Cap Vert. Les dommages infligés aux Anglais sont tels que les Français peuvent arriver les premiers à l'escale hollandaise du cap de Bonne-Espérance et s'y fortifier. Après une autre escale à l'île de France l'escadre Suffren poursuit sa route vers l'Inde. Elle rencontre à trois reprises la force navale britannique, mais ne parvient pas à emporter d'avantages décisifs, cependant elle s'installe à Trincomalee, sur la côte orientale de Ceylan, base navale de première importance, dont elle chasse les Britanniques qui s'en étaient emparés contre les Hollandais. Ainsi les Français peuvent-ils disposer de trois points d'appui essentiels : Le Cap, le Port-Louis de l'île de France, Trincomalee, mais il leur manque un corps expéditionnaire.

Castries donne ordre de le réunir et il confie le commandement unifié des forces de terre et de mer à l'ancien chef de l'armée française sous Dupleix, le marquis de Bussy, dont le prestige demeure immense en Asie. Bussy préconise d'organiser la « révolution de l'Inde » en prenant appui sur les forces du Mysore et des Marathes pour infliger une défaite militaire aux Britanniques, provoquer le soulèvement des princes dominés par ceux-ci, et finalement

l'expulsion des Anglais. Mais ne reçoit pas les forces nécessaires pour mener à bien ce projet, car une partie des transports de troupes sont capturés par les Anglais à la sortie de Brest ; la relève du régiment français du Cap par un régiment hollandais ne peut être assurée ; la situation sanitaire des quelques effectifs parvenus à l'île de France est catastrophique. Bussy conserve un point d'appui sur la côte sud-est de l'Inde, sous la protection de l'escadre Suffren, mais les Français, quoique constituant une menace, ne sont pas assez nombreux pour pouvoir prendre des initiatives.

L'annonce de la signature des préliminaires de paix, connue le 29 juin 1783, arrête les hostilités. Lors de la signature du traité de paix les Français récupèrent leurs établissements perdus et leur situation est ramenée à celle de 1778.

En 1783, Castries confie le commandement « Terre / Mer » à Monsieur de Bussy (marié à une nièce de Choiseul). Ce dernier préconise d'organiser la révolution en Inde en s'appuyant sur Mysore et les Marathes. Cependant, Bussy ne dispose pas des hommes dont il aurait besoin pour mener son projet à terme.

- Les vaisseaux transportant les troupes ont été pris par les Anglais dans l'Atlantique Nord.

- Le régiment hollandais n'est pas arrivé.

- L'état sanitaire des troupes est déplorable.

Le 13 juin 1783 Bussy est assiégé dans Pondichéry, mais l'arrivée de l'escadre de Suffren le 25 en provenance de Trincomalee entraîne immédiatement les préliminaires de paix qui sont signés le 29. Les comptoirs perdus reviennent aux Français.

La situation française en Inde revient à ce qu'elle était en 1778.

Instructions nautiques de d'Après de Mannevillette.

Voici la fin des « Instructions de Daprès » pour aller mouiller au Port-Louis.

L'île *Longue* forme une anse de sable vis-à-vis du *Coin-de-Mire* ; sa pointe du sudouest, il y a une chaîne de rochers qui s'avancent en mer d'une portée de canon: comme ce ressif est dangereux, on doit ranger le *Coin-de-Mire* de plus près ou se tenir au moins à mi-canal.

L'intervalle entre le *Coin-de-Mire* et la partie du nord de *l'Île-de-France* est rempli de hauts-fonds; c'est pourquoi il ne faut point s'exposer à y passer quand on n'en connaît point la situation et les issues.

Si le calme survenait lorsqu'on est entre ces îles, le meilleur parti qu'on pourrait prendre serait de mouiller avec une ancre à jet, par quinze ou vingt brasses fond de gravier ou de corail, est le fond ordinaire: on évitera par cette précaution d'être jeté par les courans sur le ressif qui est joint à l'île *Plate*, ou d'être entraîné entre elle et l'île *Ronde*, où il a plusieurs hauts-fonds, et principalement une chaîne de rochers qui s'étend de l'île *Ronde* près d'une lieue à l'ouest-nord-ouest. Cet ecueil, qui ne brise que quand la mer est agitée, rend ce canal étroit et dangereux: j'y ai passé, et j'ai distingué le fond sur la pointe du ressif; quoiqu'il ne me soit arrivé aucun accident, il me paraît plus à propos, quand on est sous le vent de l'île *Ronde*, de passer au dehors de l'île *Plate*, la ranger à une demi-lieue, et de cingler de là vers la *Pointe aux Canonniers*.

Après avoir doublé cette dernière, on fera route en accostant la terre, pour ranger de plus près la pointe du bras de mer qui en est éloigné d'une lieue. On prolongera ensuite, à un quart de lieue de distance, les ressifs qui bordent la côte, en prenant garde à ceux qui sont à l'entrée de la baie des Tortues et devant celle du Tombeau, qui s'avancent le plus au large: pour les éviter il faut s'entretenir au moins par la profondeur de treize à quatorze brasses pendant le jour, et par celle de vingt brasses pendant la nuit.

Du ressif du Tombeau, la route doit prendre un peu plus du sud: on gouvernera au sud-sud-ouest jusqu'à mettre dans le même alignement la pointe de tribord de la grande rivière, la montagne du corps de garde et un petit monticule. De cette position on portera au sud-ouest sur deux bouées qui sont à l'entrée du port au bout du ressif de l'île aux Tonneliers, et sur laquelle il y a deux petits pavillons pour servir de marque. On continuera cette route jusqu'à ouvrir la pointe la plus avancée de l'île aux Tonneliers par la petite montagne de l'enfoncement du cap; alors on mouillera par quatorze ou quinze brasses, à la distance d'une encablure des deux petits pavillons dont on vient de parler.

Si les vents soufflaient du nord ou du nord-ouest, comme il arrive quelquefois, il sera alors inutile alors de mouiller en dehors, vu qu'on peut entrer aisément dans le port; le chenal y est indiqué par des bouées qui portent aussi de petits pavillons. On gouverne au sud-est et sud-est quart sud sur deux pointes de montagnes qu'on nomme les Deux-Pitreboots, les laissant un peu à tribord: on ira ainsi jusqu'audedans de la première pointe de l'île aux Tonneliers.

Quand on a connaissance de l'île Ronde que le soir et qu'on ne peut pas doubler le Coin-de-Mire avant la nuit, comme il est dangereux de s'exposer entre les îles lorsque l'obscurité ne permet pas de distinguer les objets, il vaut mieux prendre le parti de louvoyer à petits bords au large ou à la vue de l'île Ronde, avec la précaution de ne pas s'en écarter de plus de deux lieues en portant la bordée vers l'Ile-de-France, à cause des ressifs qui l'environnent: ce bord de la mer étant fort bas de ce côté là, on serait en danger de se perdre sur ces écueils avant d'apercevoir la terre. On ne doit pas, surtout en ce parage, mettre en travers ou à la cape à cause des marées.

Après avoir doublé l'île Ronde, si on distinguait assez le Coin-de-Mire et l'île Longue pour ne pas les perdre de vue ce qui peut avoir lieu d'un clair de lune et d'un beau temps, alors on peut continuer la route et passer entre elles. Il suffira de prendre garde à la chaîne de roche de l'île Longue et à celle du Coin-de-Mire dont j'ai fait mention ci-devant; et lorsqu'on aura passé ce dernier et qu'on en sera éloigné d'une lieue et demie à l'ouest, on gouvernera à l'ouest-sud-ouest du compas, pour ranger le ressif de la pointe des Canoniers. On allume ordinairement un feu sur cette pointe, dès qu'on découvre des vaisseaux :

quand ce feu restera au sud-est à la distance d'une lieue, on aura pour lors doublé le ressif et on pourra ensuite continuer de prolonger la côte, avec cette attention de n'en pas approcher par moins de quinze brasses de profondeur.

Cependant comme il est difficile de reconnaître l'entrée du port pendant la nuit, et qu'on peut aisément se tromper aux feux différens des montagnes, il convient mieux, après qu'on aura doublé la pointe aux Canoniers, de mouiller par dixhuit ou vingt brasses et d'y attendre le jour pour aller mouiller devant le port.

Il ne faut pas, sur-tout d'un vent faible ou d'un temps calme, accoster, soit de jour, soit de nuit, la pointe des Canoniers, à cause du remou des marées qui y sont très-rapides.

FIN

Savoir vite

Le **professeur Philippe Haudrère** a été nommé président de la section histoire, lettres et arts de l'Académie de Marine.

Projet audio-visuel :

La plaquette de présentation pour le film « Le rêve des Indes » est en cours d'impression.

Association des Amis de MAHE DE LA BOURDONNAIS

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 41 boulevard Exelmans 75016 Paris

Adresser la Correspondance au Président :

Jean Claude REY

13 rue David d'Angers 49100 Angers

Tel : 02 41 88 21 42 — Email reyj-c@wanadoo.fr

Site Internet : www.labourdonnais-association.org

Bulletin imprimé par l'Association

Directeur de la publication : Le Président

Rédacteur en chef : Solange du Bouchet

Email : asl-du-bouchet@orange.fr